

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 26 mars 2010

Présents : Ms Cédric BARON, Didier BOREL, Bruno LEMOUEL, Marc FLENET, Christian DEFOIS, Guy LABROUSSE, René SIMONET, Mmes Annie CHERONNEAU, Jocelyne BARON.

Absents : Mme Jocelyne RE, M. Thierry MERCIER (excusés).

Secrétaire de séance : M. Guy LABROUSSE.

Réunion en présence de M. THEVENIN, trésorier

Vote du budget 2010 commune :

Budget section de fonctionnement équilibré à la somme de 259 700.25 €

Budget section d'investissement équilibré à la somme de : 464 658.47 €

Opérations nouvelles inscrites en investissement pour l'année 2010 :

- Acquisition bâtiment
- Travaux de voirie
- Restructuration cimetière
- Achat tondeuse
- Aménagement parking cimetière

Fixation des taux d'imposition au titre de l'année 2010 :

<i>Base d'imposition</i>	<i>Taux votés %</i>	<i>Produit</i>
T. H. : 281 400	5.29	14 886
T.F. Bâti : 201 200	11.55	23 239
T.F.Non bâti : 63 700	27.76	17 683
<i>Total</i>		<i>55 808</i>

Le budget étant équilibré sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les taxes, celles-ci sont maintenues telles que l'an passé.

Le Maire,
Cédric BARON.